Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard MRC de Bécancour Province de Québec



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard

Dépôt du rôle de perception 2025 pour les taxes, compensations, tarifs et redevances municipaux

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Amélie Hardy Demers, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, **QUE**

QUE conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec, le rôle général de perception pour l'année 2025 est complété et déposé à mon bureau, situé au 219, rue principale à Sainte-Cecile-de-Levrard;

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec;*

QUE toutes les personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement desdites taxes, arrérages ou autres deniers, sont tenues de les payer dans les 30 jours qui suivront la mise à la poste de la demande de paiement;

QUE Conformément à l'article 1 du Règlement sur le paiement des taxes foncières municipales en plusieurs versements de la Loi sur la fiscalité municipale, le débiteur de taxes foncières municipales a le droit de les payer en plusieurs versements lorsque le total de ces taxes dont le paiement est exigé dans un compte atteint 300 \$.

QUE les versements égaux soient dus aux dates fixées comme suit :

1er versement: 12 mars 2025
2e versement: 12 mai 2025
3e versement: 14 juillet 2025
4e versement: 15 septembre 2025

QUE toute personne intéressée par le rôle de perception peut en prendre connaissance au bureau de la municipalité, situé au 219, rue principale à Sainte-Cecile-de-Levrard, selon les modalités suivantes :

Lundi au mercredi de 9h à 12h et 13h à 16h Jeudi de 9h à 12h

Donné à Sainte-Cécile-de-Lévrard, ce 6e jour du mois de février 2025.

Amélie Hardy Demers

Directrice générale/greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard, MRC de Bécancour certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat l'avis public portant sur le [dépôt du rôle de perception 2025], en affichant une copie de cet avis le 6 février 2025 à chacun des endroits suivants :

- Site Internet de la municipalité (<u>stececiledelevrard.com</u>)
- Babillard du bureau municipal (219, rue principale à Sainte-Cécile-de-Lévrard)

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Cécile-de-Lévrard ce 6 février 2025.

Amélie Hardy Demers

Directrice générale et greffière-trésorière